Section primaire Lycée Français Fustel de Coulanges
Yaoundé – CAMEROUN tél : +237 242 691 544 +237 699 504 049
Courriel : ecole@fustel-yaounde.net

Directrice : Sandrine DEGENNE FURET
Assistante : Solange OBONO

Le Lycée Français Fustel de Coulanges de Yaoundé est un établissement conventionné avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), et à ce titre subventionné par l'état français. Il est géré par l'Association Gestionnaire des Parents d'élèves (AGPE) depuis 1969 et fait partie des cinq établissements français du Cameroun. Tous appartiennent à un réseau scolaire unique au monde : celui des établissements d'enseignement français à l'étranger.
Il accueille les élèves de l'école maternelle et élémentaire sur le site du quartier Olézoa (près de l'ambassade de France) et les élèves du collège et du lycée sur le site situé près de l'Hôtel de ville de Yaoundé.
L'établissement vise à favoriser l'excellence scolaire, les valeurs de notre École de la République, école exigeante et bienveillante, à travers les enseignements conformes aux exigences de l'Éducation Nationale Française.
Pour que le dialogue entre les familles et l'équipe éducative soit possible, nous vous informerons régulièrement (remise des livrets en fin de période, cahiers de liaison, lettre d'information, affichage, courriels…).
Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'établissement et son fil tweeter :
https://www.fustel-yaounde.net/ https://twitter.com/fustel_yaounde

La section primaire du Lycée Fustel de Coulanges regroupe un peu plus de **330 élèves de maternelle et d'élémentaire, répartis en 14 classes**.
Le système éducatif français comprend 3 cycles :

- Le **cycle 1** pour les élèves de 2 à 6 ans : 5 classes de toute petite section (TPS), petite section (PS), moyenne section (MS), grande section (GS).
- Le **cycle 2** pour les élèves de 5 à 9 ans : 5 classes du cours préparatoire (CP) aux cours élémentaires 1 (CE1) et 2 (CE2).
- Le **cycle 3** pour les élèves de 8 à 11 ans : 4 classes de cours moyen 1 (CM1) et 2 (CM2).

Selon les années scolaires et les organisations choisies, les classes peuvent comporter un à deux niveaux. La structure pédagogique peut évoluer jusqu'au moment de la rentrée scolaire, en fonction des élèves inscrits.
Chaque classe est encadrée par un professeur des écoles, accompagné en cycle 1 par un agent spécialisé des écoles maternelles.
Mme Obono, secrétaire de direction, peut vous recevoir tous les matins pour les questions d'ordre administratif. Pour les autres sujets, la directrice peut vous recevoir sur rendez-vous.

PREINSCRIPTIONS SUR yaounde.eduka.school/

Organisation pédagogique – année scolaire 2022-2023

Sections école maternelle – cycle 1					
Classes	Professeurs	Agent Spé.	Classes	Professeurs	Agent Spé.
Toute Petite Section	Céline CIVET	Jacqueline NJENGUE et Julie TCHAKOUNTEU	Moyenne et Grande Section	Arian ONANA NOAH	Julienne TANGA
Petite Section	Laurence MOULEN	Agathe YEBGA	Grande Section	Patricia MBIA ESSAMA	Colette BELLA
Moyenne Section	Arielle N. BOESSL	Yvette ATANGANA			

Sections école élémentaire			
Classes	Professeurs	Classes	Professeurs
CPA	Catherine BENAZETH	CE2 / CM1	Sandrine KAZANJI
CPB	Sophie TANA ASSIGA	CM1	Parfait LOGANG PANDO
CE1A	Magaly AMAYENE	CM2A	Isabelle TANKAM
CE1B	Nathalie LORVO	CM2B	Anicette SEMBO BACKONLY
CE2	Philippe SARDU		
Assistants pédagogiques			
Bibliothèque	Nadia AHMED	Numérique	Paul FOUDA
Anglais	Teachers : Gwendoline EKOI (GS, CPB, CE2), Henriette MAZASEU ATEMBA (PS et CM2, APC cycle 3), Henri NCHARE (CPA, CE1, APC cycle 2), Célestine SAUVARD (MS, CE2 CM1, CM1)		

L'infirmière scolaire : Isabelle BIEM
Elle assure le suivi médical de chaque enfant tout au long de la scolarité et fait de la prévention dans différents domaines : accidents domestiques, hygiène corporelle et dentaire, éducation nutritionnelle…

Les AVS : Cyrus OTTOU, Lyne DJOMOU MEKAMBOU, Jacqueline SAMA MBA'A, Sylvain HONBA, Diane ATIENYE MENOUNG, Kevin EFOUBA *accompagnent les élèves à besoins éducatifs particuliers dans leur scolarité.*

Les animateurs et intervenants *assurent l'accueil des élèves sur les temps périscolaires : garderie, pause méridiennes, activités périéducatives, avec l'équipe des animateurs et intervenants.*

Les agents d'entretien: Célestin MBONA, Jean-Hugues ABANDA, Engèle KENHOUNG, Clément HOBGA, Armel ZEH *veillent au bon fonctionnement matériel de l'école et à son entretien.*

Les agents de sécurité : Casimir, Boris et Elysée *assurent la sécurité à l'entrée de l'école.*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h00 - 7h40	Garderie				
7h40 - 7h50	Accueil				
7h50 - 11h50	Classe				
11h50 - 13h20	Pause Méridienne*		APE**	Pause Méridienne*	APE**
13h20 - 13h30	Accueil			Accueil	
13h30 - 15h30	Classe			Classe	
15h30 - 16h30	Garderie			Garderie	

Pendant la pause méridienne, un accueil est organisé à l'école pour les familles qui le souhaitent à partir de la petite section. Les élèves apportent leur panier repas ou disposent d'un plateau repas* ***réservé par leurs parents auprès du prestataire.*
***Activités Péri-Educatives : proposées aux élèves du CP au CM2, de 13h à 15h.*

Enseignement de l'anglais

le Parcours Adapté et Renforcé en Langue Étrangère (PARLE)

	Cycle 1	CP CE1	CE2 CM1 CM2
Temps d'enseignement de l'anglais	**2h30** 4 x 30 min en groupe classe 30 min en ½ groupe	**2h30** 1h en groupe classe 2 x 45 min en 1/2 groupe	**3h** 1h en groupe classe 2 x 1h en ½ groupe
Temps d'enseignement en anglais (EMILE)		**1h**	**2h**
Temps **total d'exposition hebdomadaire**	**2h30**	**3h30**	**5h**

CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

septembre-22		octobre-22		nov.-22		déc.-22		janvier-23		février-23		mars-23		avril-23		mai-23		juin-23		juillet-23	
1	je	1	sa	1	ma	1	je	1	di	1	me	1	me	1	sa	1	lu	1	je	1	sa
2	ve	2	di	2	me	2	ve	2	lu	2	je	2	je	2	di	2	ma	2	ve	2	di
3	sa	3	lu	3	je	3	sa	3	ma	3	ve	3	ve	3	lu	3	me	3	sa	3	lu
4	di	4	ma	4	ve	4	di	4	me	4	sa	4	sa	4	ma	4	je	4	di	4	ma
5	lu	5	me	5	sa	5	lu	5	je	5	di	5	di	5	me	5	ve	5	lu	5	me
6	ma	6	je	6	di	6	ma	6	ve	6	lu	6	lu	6	je	6	sa	6	ma	6	je
7	me	7	ve	7	lu	7	me	7	sa	7	ma	7	ma	7	ve	7	di	7	me	7	ve
8	je	8	sa	8	ma	8	je	8	di	8	me	8	me	8	sa	8	lu	8	je	8	sa
9	ve	9	di	9	me	9	ve	9	lu	9	je	9	je	9	di	9	ma	9	ve	9	di
10	sa	10	lu	10	je	10	sa	10	ma	10	ve	10	ve	10	lu	10	me	10	sa	10	lu
11	di	11	ma	11	ve	11	di	11	me	11	sa	11	sa	11	ma	11	je	11	di	11	ma
12	lu	12	me	12	sa	12	lu	12	je	12	di	12	di	12	me	12	ve	12	lu	12	me
13	ma	13	je	13	di	13	ma	13	ve	13	lu	13	lu	13	je	13	sa	13	ma	13	je
14	me	14	ve	14	lu	14	me	14	sa	14	ma	14	ma	14	ve	14	di	14	me	14	ve
15	je	15	sa	15	ma	15	je	15	di	15	me	15	me	15	sa	15	lu	15	je	15	sa
16	ve	16	di	16	me	16	ve	16	lu	16	je	16	je	16	di	16	ma	16	ve	16	di
17	sa	17	lu	17	je	17	sa	17	ma	17	ve	17	ve	17	lu	17	me	17	sa	17	lu
18	di	18	ma	18	ve	18	di	18	me	18	sa	18	sa	18	ma	18	je	18	di	18	ma
19	lu	19	me	19	sa	19	lu	19	je	19	di	19	di	19	me	19	ve	19	lu	19	me
20	ma	20	je	20	di	20	ma	20	ve	20	lu	20	lu	20	je	20	sa	20	ma	20	je
21	me	21	ve	21	lu	21	me	21	sa	21	ma	21	ma	21	ve ?	21	di	21	me	21	ve
22	je	22	sa	22	ma	22	je	22	di	22	me	22	me	22	sa	22	lu	22	je	22	sa
23	ve	23	di	23	me	23	ve	23	lu	23	je	23	je	23	di	23	ma	23	ve	23	di
24	sa	24	lu	24	je	24	sa	24	ma	24	ve	24	ve	24	lu	24	me	24	sa	24	lu
25	di	25	ma	25	ve	25	di	25	me	25	sa	25	sa	25	ma	25	je	25	di	25	ma
26	lu	26	me	26	sa	26	lu	26	je	26	di	26	di	26	me	26	ve	26	lu	26	me
27	ma	27	je	27	di	27	ma	27	ve	27	lu	27	lu	27	je	27	sa	27	ma	27	je
28	me	28	ve	28	lu	28	me	28	sa	28	ma	28	ma	28	ve	28	di	28	me	28	ve
29	je	29	sa	29	ma	29	je	29	di			29	me	29	sa	29	lu	29	je	29	sa
30	ve	30	di	30	me	30	ve	30	lu			30	je	30	di	30	ma	30	ve	30	di
		31	lu			31	sa	31	ma			31	ve			31	me			31	lu

Ecole — Maison

VIE DE L'ÉCOLE

L'accueil des élèves :

- En dehors des horaires d'accueil, les enfants sont sous l'entière responsabilité des familles.
- Les enfants et leurs familles sont invités à ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école avant ces horaires.

Les règlements :

- Le règlement intérieur est distribué chaque année, après son adoption lors du 1er conseil d'école.

Les absences : la fréquentation régulière de l'école primaire est obligatoire.

- Toute absence doit être signalée dès la première matinée. A la reprise des cours, un mot est écrit par la famille pour l'enseignant.
- Toute absence prévisible est signalée auprès de l'enseignant de la classe.

Si votre enfant a un problème de santé particulier ou doit avoir un médicament à l'école (par exemple pour de l'asthme), signalez-le sur les fiches de renseignements. Il faudra mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Le cahier de liaison :

- Vous y trouverez des informations concernant l'école et la classe de votre enfant.
- Vous pouvez l'utiliser pour toute communication écrite avec le maître…

Les réunions de rentrée : *au mois de septembre*
Toutes les informations concernant les enseignements et la vie scolaire vous seront données : nous répondrons à vos questions… un moment important pour le suivi de votre enfant !

Les fournitures scolaires : Les fournitures et manuels scolaires sont fournis par l'école.

- A prévoir pour la rentrée: une trousse vide du CE2 au CM2, et le cartable pour tous !

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

- Elles sont proposées par les enseignants à certains élèves, à partir du CP, pendant la pause méridienne, après accord de principe des parents.
- Il s'agit de soutien scolaire, ou d'autres projets de classe.

Les activités sportives et culturelles :

- Elles sont menées selon chaque projet de classe.
- Un cycle natation est prévu en CP, en CE1 et en CM2.
- Certaines pourront être pratiquées lors activités péri-éducatives.

L'association gestionnaire des parents d'élèves (AGPE) a pour objet de promouvoir un enseignement scolaire en faveur du LFC de Yaoundé et d'en assurer la gestion. Les parents des élèves inscrits dans l'établissement en sont membres de droit.

Les parents d'élèves :

- Élus, ils représentent les parents aux conseils d'école.
- Bénévoles, ils accompagnent parfois les maîtres lors de sorties, aident à la réalisation de projets, aident à l'accueil des élèves en bibliothèque.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

The Lycée Français Fustel de Coulanges in Yaoundé is an establishment under agreement with the Agency for French Education Abroad (AEFE), and as such subsidized by the French state. It has been managed by the Association Managing Parents of Students (AGPE) since 1969 and is one of the five French establishments in Cameroon. They all belong to a school network that is unique in the world : that of French educational establishments abroad.

It welcomes nursery and elementary school students on the site of the Olézoa district (near the French Embassy) and middle and high school students on the site near the Yaoundé Town Hall. The establishment aims to promote academic excellence, the values of our School of the Republic, a demanding and benevolent school, through teaching in accordance with the requirements of the French National Education. So that dialogue between families and the educational team is possible, we will keep you informed regularly (delivery of booklets at the end of the period, liaison notebooks, newsletter, posters, emails, etc.). We invite you to regularly consult the establishment's website and its tweeter thread:

fustel-yaounde.net/
twitter.com/fustel_yaounde

The primary section of the Lycée Fustel de Coulanges brings together just over **300 kindergarten and elementary school students, divided into 14 classes.**

The French education system comprises 3 cycles:

- Cycle 1 for pupils from 2 to 6 years old : 5 classes for very small section (TPS), small section (PS), medium section (MS), large section (GS).
- Cycle 2 for pupils aged 5 to 9 : 5 classes from the preparatory course (CP) to elementary courses 1 (CE1) and 2 (CE2).
- Cycle 3 for pupils aged 8 to 11 : 4 classes of « cours moyen » 1 (CM1) and 2 (CM2).

Depending on the school years and the organizations chosen, classes can have one or two levels. The educational structure may change until the start of the school year, depending on the students enrolled.

Each class is supervised by a school teacher, accompanied in cycle 1 by a nursery school assistant.

Ms. Obono, Executive Secretary, can meet with you every morning for administrative matters. For other subjects, Ms. Degenne Furet, director can receive you by appointment.

SCHOOL LIFE

Pupils reception :

- Outside of reception hours, children are the sole responsibility of the families.
- Children and their families are advised not to enter the school grounds before these times.

The rules :

- Internal rules are distributed each year, after their adoption during the 1st school council.
- Absences: regular primary school attendance is compulsory.
- Any absence must be reported from the first morning. When classes resume, a note is written by the family for the teacher.
- Any foreseeable absence is reported to the class teacher.

Health

If your child has a particular health problem or needs medication at school (for example for asthma), report it on the information sheets. It will be necessary to set up a PAI (Individualized Reception Project).

Sports and cultural activities

- They are carried out according to each class project.
- A swimming cycle is planned in CP, CE1 and CM2.
- Some can be practiced during peri-educational activities.

School supplies

- School supplies and textbooks are provided by the school.
- to provide for the start of the school year : an empty case from CE2 to CM2, and a schoolbag for everyone !

The liaison notebook

- Here you will find information about your child's school and class.
- You can use it for any written communication with the teacher…

Back-to-school meetings : on September

You will be given all the information concerning lessons and school life: we will answer your questions ... an important moment for the follow-up of your child !

jj

Complementary educational activities (APC)

- They are given by teachers to certain pupils, from the first grade, during the meridian break, after parental agreement in principle.
- It is tutoring, or other class projects.

The management association of parents of pupils (AGPE)

aims to promote school education in favor of LFC Yaoundé and to ensure its management. Parents of students enrolled in the school are ex-officio members.

Pupils'parents

- Elected, they represent parents on school councils.
- Volunteers, they sometimes accompany teachers on excursions, help with projects...